

À votre service

An illustration of a family of five in a kitchen. The father, wearing a green shirt, is holding a large, heavy brown belt with a silver buckle. The mother, in a red top, has her arm around a young boy in a blue shirt who looks sad. A baby in a blue shirt is being held by the mother. A young girl in a white shirt and red skirt looks worried. In the background, there are purple kitchen cabinets and a white sink with some food in it. The overall mood is one of concern and struggle.

*Imprévu,
précarité
et solidarité*

Par Catherine Roussel-Leconte • Coordinatrice/intervenante psychosociale, Relais Famille

En Amérique du Nord comme ailleurs, chaque famille construit sa vie selon son revenu annuel. La vie s'organise autour de ce revenu, qu'on pense au choix d'une résidence, d'une voiture, aux contrats d'achat ou de location, tout comme au budget mensuel prévu pour rencontrer tous les besoins de la famille. On le sait, on construit tous notre vie sur une certaine fragilité ; les compagnies d'assurance ont trouvé un créneau qui ne tarira jamais en sollicitant les gens qui ont des moyens pour se protéger de certains risques, dont la perte d'un revenu. Mais cette sécurité ne couvre jamais tout et elle n'est pas pour tous ; on sait que de nombreuses familles ont une situation financière précaire, vivant d'une paie à l'autre ou disposant de peu d'économies, ayant des dettes. Qu'arrive-t-il à ces familles lorsque l'imprévu se manifeste, lorsqu'un membre de la famille est incarcéré ?

Au-delà du choc émotionnel, de la honte, des regrets et de la stigmatisation que ces familles risquent de vivre, il y a des conséquences réelles sur leur sentiment de sécurité. Au niveau relationnel, ce sont des bris de confiance qui peuvent se décupler après ce choc. Ces familles sont exposées à la colère qu'inspirent le ou les crimes de leur proche : enfants comme adultes peuvent en subir les contrecoups dans leurs relations, qu'on pense à l'isolement, à l'intimidation, aux regards empreints de jugements ou aux gens qui brisent les liens suite à ce crime.

Mais cette sécurité ne couvre jamais tout et elle n'est pas pour tous ; on sait que de nombreuses familles ont une situation financière précaire, vivant d'une paie à l'autre ou disposant de peu d'économies, ayant des dettes.



Maintenant, comment subvient-on aux besoins de la famille sur un seul revenu dans un contexte qui ne reconnaît pas complètement qu'il ne reste qu'un revenu à la famille ? On pense au remisage de la voiture secondaire, au déménagement si la situation le permet, à l'annulation de certains contrats, au possible mandat de procuration sur les comptes pour que certaines finances soient accessibles au conjoint, aux assurances sur les dettes ou aux derniers efforts pour en diminuer la taille. Les dettes individuelles deviendront des revenus non saisissables durant l'incarcération, mais les dettes pourront croître durant cette période et poser une nouvelle menace au bien-être de la famille lorsqu'elles devront être payées à la sortie du pénitencier. Pour un couple ayant des enfants, il ne restera plus qu'un parent présent physiquement et économiquement pour voir à leurs besoins : en allant des besoins alimentaires, de supervision et en frais de garde, jusqu'aux besoins en lien avec la santé de ceux-ci. Amputé de la moitié du revenu habituel, il faut encore prévoir de nouvelles dépenses : les frais d'essence pour les visites en pénitencier, les frais d'appels souvent élevés, les frais associés aux besoins du proche détenu.

Personne ne peut prévoir vivre une telle situation. C'est un choc, c'est la surprise et la consternation, c'est un

changement majeur dans une vie. On a vu ce qui advient des familles avec des jeunes enfants, on pourrait également parler des conjoints au foyer qui dépendaient de la pension de leur conjoint, maintenant saisie pour couvrir l'incarcération. C'est un moment où la famille vit des forts besoins, elle nécessite toute l'aide et de tout le soutien qui peuvent lui être offerts : incluant parfois de l'aide alimentaire, l'altruisme du voisinage ou de la famille pour aider avec les enfants. Il n'y a pas d'assurances pour se protéger contre une telle situation, il n'y a personne qui est immunisé contre cette réalité. Tous, on aime et on tente d'aider des proches, mais on ne peut les contrôler, qu'ils aient leurs démêlés avec la toxicomanie, la santé mentale ou ultimement, la justice. La sécurité, ça tient aussi de la solidarité face aux moments difficiles et pour cela, il faut reconnaître qu'on construit tous sur une certaine fragilité, mais aussi qu'on est encore plus fragiles en mettant les gens à l'écart en se basant sur le crime d'un de leurs proches ou sur leur vécu, d'où nos efforts à faire connaître cette réalité. ■



Pour nous rejoindre :
www.relaisfamille.org
514 419-6632
1 855 419-6632

